

Déclaration FSU CSA académique - 3 avril 2026

En juin 2025 les personnels du collège Donzelot s'inquiétaient d'une rumeur concernant le maintien de l'UPE2A de leur établissement, identique dans sa composition et dans son fonctionnement depuis les années 70, ce qui contribue à l'identité de l'établissement.

Audiences à la DSDEN, au rectorat, manifestations, collège mort... Rien n'y a fait. Aucune réponse institutionnelle claire ne leur a été apportée, jamais. Tout au plus ont-ils eu droit à de vagues explications sur la nécessité de mieux mailler le territoire en dispositifs UPE2A. Le projet institutionnel semblait clair, bien que non avoué : fermer coûte que coûte un groupe au collège Donzelot pour la rentrée 2026, avant d'autres peut-être dans les années à venir. La promesse était faite de ne pas reprendre de moyens et 24h enlevées à Donzelot seraient implantées ailleurs. Cela semblait bien réfléchi, construit, anticipé.

Ainsi en toute urgence, l'ordre du jour du CSA académique de repli du 3 février est modifié pour y porter la fermeture d'un groupe d'UPE2A au collège Donzelot pour en ouvrir un dans un autre collège de Limoges, non identifié alors. Le vote défavorable des organisations syndicales a été unanime .

Le temps passe. Les élèves d'UPE2A, qui avaient 1h30 d'EPS habituellement, n'en auront plus qu'une et moins de temps d'enseignements adaptés à la rentrée prochaine. Une collègue de lettres modernes perd son poste au collège Donzelot, conséquence directe de la fermeture du groupe UPE2A. Une rumeur se propage : une UPE2A serait implantée au collège Maurois, en manque de place et pas spécialement volontaire. La rumeur finit par se confirmer au collège Maurois, pas plus volontaire et toujours aussi plein, mais rien n'apparaît dans les documents préparatoires du CSA académique du 23 mars 2026. La FSU s'en étonne en groupe de travail le 19 mars. Rien ne bouge. En CSA académique, le 23 mars, rien n'est prévu. Au débotté un vote est proposé. Quant au poste spécifique, pour le coup indispensable au fonctionnement d'une telle structure, l'expertise était encore en cours...

30 mars, CSA académique convoqué en urgence, l'absence de Madame la Rectrice et de Monsieur le DASEN, témoigne, au mieux, de la légèreté avec laquelle la situation continue d'être traitée. Nous voilà réunis en CSA académique, convoqué dans des délais non réglementaires, pour examiner cette seule question. Nous ne dirons pas que cela est réfléchi, construit, anticipé. Nous dirons en revanche que les réussites sont nombreuses au collège Donzelot. Les collègues de l'UPE2A sont particulièrement investis auprès des élèves, bien au-delà de leur seule scolarité. Les contacts qu'ils peuvent avoir avec les milieux associatifs et institutionnels sont précieux. Vous cassez cette dynamique. L'accueil des enfants nouvellement arrivés en France, allophones, peu ou pas scolarisés antérieurement, est une mission qui honore l'École publique. Pour la FSU, les moyens qui y sont dévolus doivent être augmentés et non redéployés depuis les dispositifs existants. La FSU, dans la continuité de ses interventions précédentes, s'oppose donc, dans les conditions actuelles, à l'implantation d'une UPE2A au collège Maurois, et continue de demander le maintien de l'ensemble des moyens existant au collège Donzelot.